

# Repères

COURRIER CONFÉDÉRAL

CGT

**A**ctions, débats, tracts, parrainages, affiches vont rythmer la vie de la CGT d'ici au 9 décembre. L'enjeu est primordial, il s'agit d'élire un maximum de conseillers prud-hommes CGT, de favoriser une participation la plus importante des salariés au scrutin et d'obtenir le meilleur score pour la CGT.

Parce que ce chiffre sera épiluché et commenté au soir des élections, notre responsabilité collective est grande. Nous devons mettre toutes les chances de notre côté et utiliser ces derniers jours à une présence et visibilité fortes de la CGT dans un maximum d'entreprises et de lieux fréquentés par les salariés.

Toutes les professions ne sont pas concernées par ce scrutin, mais celui-ci concerne toute la CGT : les conséquences seront les mêmes pour tous concernant l'avenir de la CGT et celui du syndicalisme.

Grâce à nos initiatives, des salariés

vont découvrir ou redécouvrir la CGT. Leurs voix nous intéressent bien sûr, mais profitons de cette occasion privilégiée pour débattre avec eux à partir de leurs problèmes, de leur emploi, de leur salaire, de leur dignité...

**A** DITO

**On gagne à être connu !**

Montrons la CGT telle qu'elle est, offensive, utile et efficace pour défendre avec eux leurs propres intérêts.

La campagne emploi-libertés, la signature de la pétition pour la relaxe des condamnés de Manufrance, et d'autres initiatives,

sont autant de moyens pour inviter chaque salarié à réfléchir, à agir et renforcer la CGT.

On gagne vraiment à être connu ! Et si chaque militant CGT participe pleinement au dynamisme nécessaire dans cette dernière ligne droite, on peut vraiment gagner gros !

**Didier NIEL**  
Secrétaire  
de la CGT

**N° 12.**

Nouvelle formule

**Repères CGT**

Courrier confédéral.

Bulletin d'information du

Bureau confédéral

Directeur de la publication :

Alain Obadia

CP N° 1830 D 73

263 rue de Paris,

93516 Montreuil cedex

prix 3,60 Fr

**SOMMAIRE**

**Financement de la campagne des élections prud'homales**

De nombreux efforts ont été réalisés pour alléger le coût de la campagne.

Dans la dernière ligne droite, beaucoup peut être obtenu encore à la fois sur le plan financier, la syndicalisation et l'influence de la CGT \_\_\_\_\_

**Résultats du scrutin**

Ultimes dispositions pour assurer le bon déroulement du vote et la remontée des résultats \_\_\_\_\_

## Santé

*Dans le prolongement de la semaine d'action, la CGT a tenu une conférence de presse qui met l'accent sur la Protection Sociale et sur la nécessité, compte-tenu des échéances, de donner du souffle à ces questions tout en gardant l'emploi comme axe central de notre démarche revendicative.*

*Adressée aux membres du CCN, elle se prolonge d'une animation propre du Secteur Protection Sociale. Le prochain "Repères" apportera des éléments complémentaires sur le sens et la portée de cette décision.*

## Métaux - Tour Eiffel

*Grève et occupation le 19 novembre pour empêcher le licenciement d'un délégué syndical CGT (l'Inspecteur du Travail avait refusé le licenciement), le délégué est réintégré dans son emploi le 20 novembre.*

## Commerce

*Scapest (entrepôt Leclerc) dans la Marne : en grève depuis le 19 à 97 % sur les salaires, l'emploi, les qualifications et conditions de travail. Les salariés ont obtenu l'ouverture de négociations et un premier recul de la direction sur les salaires puisqu'ils obtiennent 380 francs de plus pour les salariés payés au SMIC.*



# Financement des luttes, autofinancement des élections prud'homales

**Poursuivre nos contacts avec les syndiqués pour faire grandir la syndicalisation, le vote CGT, poursuivre le processus de luttes tenaces.**

**A** quelques jours du scrutin du 9 décembre, un premier enseignement se dégage : partout où nous avons pris des initiatives nous avons obtenu des résultats.

Ce qui a été fait pour la semaine d'action confédérale du 16 au 20 novembre, ainsi que le 19 novembre, nous incite à poursuivre notre bataille de la mise à jour des adhérents, la remise et le paiement du FNI 1993 en articulant collecte des revendications avec collecte de la (des) cotisation(s), remise du (des) timbre(s) justificatif(s).

De nombreux efforts sont d'ores et déjà engagés dans la Santé, la RATP et dans de nombreuses entreprises disposant du matériel 1993 pour contacter chaque syndiqué.

Petit à petit, la tendance à faire avec les syndiqués s'affirme...

Cela se traduit, grâce aussi à notre pratique des rendez-vous précis, concrets, par une plus grande régularité des versements, voire dans certains cas à des avances sur les règlements qui peuvent se traduire par le raccourcissement des exercices que nous recherchons

Le rendez-vous du CCN des 21 et 22 octobre dernier a été éclairant à ce sujet.

Ces rendez-vous réguliers nous permettent de nous situer au 20 novembre 1992 à :

101,45 % de FNI 92 pour les fédérations,

101,74 % de cotisations pour les fédérations,

98,98 % de cotisations 92 pour les unions départementales,

versées à la CGT à ce jour, par rapport à 1991 à la même date.

Il nous faut donc pousser l'avantage, poursuivre les initiatives pour que le

maximum de syndiqués soit à jour d'ici le 9 décembre et au-delà en sachant que c'est la période temps fort pour la revalorisation de la cotisation et le développement du PAC.

La tenue de la formation syndicale de départ, les formations spécifiques Orga et PAGF, le renforcement des réseaux de collecteurs, la Vie Ouvrière, l'existence de bulletins de syndiqués permettant aussi son expression, la poursuite du débat avec l'adresse et le carnet du syndiqué autour des revendications et de l'action sont des orientations majeures pour l'année 1993.

De nombreux efforts ont été effectués pour amoindrir le coût des élections prud'homales (prise en charge de matériels divers, recettes de publicité etc.) cependant le "plus gagnant" a été obtenu et peut encore être amélioré d'ici au 9 décembre à partir de notre démarché avec les syndiqués en direction des salariés. Le rendez-vous du CCN a montré que 37 unions départementales recensaient 748 898 francs récoltés.

A l'union départementale du Cantal : 70 300 francs ont été récoltés sur 150 000 francs de dépenses.

Pin's 15 300 francs - Souscription 20 700 francs - publicité 25 100 francs - tombola 9 200 francs.

37 adhésions réalisées à la Compagnie Fermière et aux cheminots d'Aurillac.

A l'union départementale de la Somme : 8 500 francs récoltés, mise en place d'un collectif financier, journée d'étude en janvier.

A l'union départementale de l'Allier : 60 000 francs obtenus (loterie et pin's).

A l'union départementale du Tarn et Garonne : 35 474 francs de recettes, 31 594 francs de dépenses et envoi

du journal de l'union départementale aux 37 000 inscrits. Financement à obtenir 22 000 francs.

Lotos à l'union locale de Castelnaudary - Carcassonne - Limoux - Narbonne.

Repas et bal organisés par l'union départementale de Seine et Marne le 14 novembre et par l'union locale de Corbeil le 21 novembre (450 participants).

Le syndicat des cheminots de Varennes Vauzelles (58), à partir de son activité revendicative, d'information et des succès obtenus à l'entreprise, a chiffré le coût de l'activité engagée, fait la démonstration que cela ne pourrait être financé par seulement 100 cheminots syndiqués et organise une collecte le 29 octobre.

Résultat obtenu : 1 200 francs, le syndicat a pu noter que de jeunes embauchés avaient préparé de l'argent pour la collecte.

Syndicat CGT Dunlop à Montluçon, solde des cotisations perçues en octobre 1992 - AG des syndiqués le 26 novembre - début de remise du FNI.

## **Commerce**

*Intermarché (Ain / Rhône) : grève avec blocage de l'entrepôt du 19 au 23 novembre sur les libertés et les salaires. Obtiennent : 13e mois à partir de 6 mois au lieu de 12 et l'ouverture de négociations pour 1 000 francs de plus par salarié.*

## **Dans la série "J'adhère au syndicat qui gagne et je veux faire avec vous"**

*A Marseille, en une journée, plus de 45 adhésions de travailleurs privés d'emploi (TPE).*

*A La Ciotat, en deux jours, 78 adhésions de TPE, renforcement des syndicats d'entreprises, mise en place de syndicats dans des entreprises inorganisées, adhésions de retraités.*

*Création de comités d'action pour le droit au travail à Draguignan (Var) et Troyes (Aube) à partir des TPE. A suivre...*



## **Donnez du poids à vos affiches**

*Dans cette dernière ligne droite, faisons voir partout que toute la CGT invite les salariés "à donner du poids à leurs droits".*

*La CGT doit se voir partout, sur les murs, sur les routes, dans tous les lieux publics, ceux à forte concentration de salariés et ailleurs.*

*Mettre à profit ces derniers jours de campagne pour convaincre les hésitants peut s'avérer décisif. Un salarié sur deux indique ne pas avoir encore fait son choix.*

*Gagner en vote CGT le 9 décembre peut passer aussi par une visualisation forte de la CGT. Pensons-y.*

# Le jour du vote, une mobi- lisation active de tous

**Pour assurer une présence active de la CGT, dans les entreprises, les bureaux de vote, pour la centralisation et la transmission des résultats, chaque dirigeant, élu ou mandaté, chaque syndiqué et sympathisant doit être sollicité.**

**D**ans les entreprises :  
• s'assurer jusqu'à la clôture du scrutin de l'organisation et du vote des salariés en sachant que chaque voix CGT se gagne une à une ;

• dès à présent, intervenir auprès des directions pour exiger le temps et les moyens nécessaires pour se rendre aux bureaux de vote, pour obtenir détachements et temps payé pour les candidats, assesseurs, délégués de listes.

Tenir les bureaux de vote :

Comme en 1987, en coopération avec SIMOG, la Confédération met en place un dispositif pour la centralisation des résultats.

La CGT avait été "La référence" pour les médias.

Aussi le critère "RAPIDITÉ" dans la transmission des résultats est essentiel pour une expression confédérale tôt dans la soirée.

Cela nécessite une présence CGT dans tous les bureaux de vote.

483 bureaux-tests en direct avec la Confédération :

Tout au long de la journée, nous assurons une liaison directe avec 483 bureaux-tests représentant près de 500 000 inscrits permettant ainsi au bureau confédéral :

- de suivre l'évolution de la participation avec un point à 14 heures puis à 17 heures ;
- de donner pour les journaux de 20 heures les premières tendances du scrutin.

Nous invitons toutes les unions départementales qui ne l'ont pas encore fait à transmettre au secteur organisation, les noms et coordonnées des responsables des bureaux-tests.

Bien évidemment, dès le lendemain du vote, toutes les dispositions doivent être prises pour analyser les résultats, discuter avec les militants sur les suites à donner, les enseignements à tirer. Il convient également de concrétiser les décisions prises par le CCN visant à accélérer la remise du FNI 93 et le solde 92.

## A SAVOIR

*Des informations en notre possession confirment que les erreurs d'inscription privant les électeurs de leur carte et matériel de vote ou les inscrivant dans un collège ou une section qui n'est pas la leur, atteignent des proportions dépassant largement celles des consultations précédentes.*

*En fait, plus d'un million d'inscriptions sont incertaines compte-tenu des procédures employées.*

*Cela peut conduire à un pourcentage si élevé d'abstentions forcées que l'on peut dès à présent s'interroger sur la validité que l'on pourra tirer des enseignements des résultats de la consultation prud'homale du 9 Décembre 1992.*

*Trois informations pour un contentieux qui s'annonce massif devant les juges d'instance, afin de tout faire - jusque y compris le 9 Décembre - pour aider les victimes d'erreurs matérielles à exercer leur droit de vote :*

- 1. Deux circulaires de la Chancellerie du 4 et du 23 Novembre 1992 aux juges d'instance et aux chefs de Cour leur demandent de prendre les dispositions nécessaires pour que soient accueillis dans les meilleures conditions et délais les requérants demandant leur inscription sur les listes prud'homales, sur le fondement de l'erreur matérielle.*
- 2. Le Ministère du Travail délivre aux employeurs sur simple demande une attestation d'erreur matérielle : par téléphone 40.56.60.00 (standard) ou par fax 40.56.79.26 ou télex Mitrasa 204677 F (DRT, bureau DS 1, élections prud'homales).*
- 3. Pour obtenir son inscription devant le juge d'instance (dans la mesure où la Mairie n'a pu délivrer une attestation d'inscription sur la liste prud'homale) (1), il faut se munir :*

- d'un bulletin de paie du mois de Mars 92, si possible,
- d'une attestation (au choix selon possibilité) : de l'employeur déclarant avoir bien inscrit ses salariés dans les délais, ou de non inscription de la Mairie, ou du Ministère du Travail délivré à l'employeur (voir point 2).

*Une permanence juridique sera assurée par le secteur LDAJ le 9 Décembre à partir de 8 heures du matin et pendant le temps du dépouillement et de la centralisation des résultats.*

*Tél : 48.51.81.32 ou 33*

*Fax : 48.51.81.31*

*(1) - Voir le Peuple n° 1357 du 24 Septembre 1992.*